

**Si vous aviez antérieurement acheté ou de toute autre manière acquis certains titres de Petrobras, vous pourriez obtenir un paiement en espèces au titre du règlement d'un recours collectif.**

Deux propositions de règlement ont été conclues dans le cadre d'un recours collectif intenté par des investisseurs à l'encontre de Petróleo Brasileiro S.A. (« Petrobras ») et de certains de ses affiliés, souscripteurs, auditeurs externes, ainsi que de certains de ses directeurs et administrateurs actuels et passés. Les Règlements comprennent certains titres émis par Petrobras. Petrobras, les Intimés souscripteurs et PricewaterhouseCoopers Auditores Independentes (« PwC Brésil ») rejettent toute allégation d'action fautive et le Tribunal de première instance n'a pas décidé qui a raison.

**Si vous avez demandé d'être exclus en réponse à l'avis d'instance de recours collectif daté du 9 mai 2016 précédemment posté, vous êtes inclus dans ce Règlement,** et vous devez à nouveau demander votre exclusion si vous ne souhaitez pas être inclus dans le Groupe de Règlement.

**Suis-je inclus dans les propositions de Règlement?** Vous êtes invité à consulter le site Web [www.PetrobrasSecuritiesLitigation.com](http://www.PetrobrasSecuritiesLitigation.com) pour voir si vous êtes inclus dans le Groupe de Règlement. Le Groupe de Règlement comprend toutes les Personnes qui :

- (a) durant la Période comprise entre le 22 janvier 2010 et le 28 juillet 2015, inclus (la « Période de violation présumée »), ont acheté ou de toute autre manière acquis des Titres de Petrobras, y compris des titres de créance émis par PifCo et/ou PGF, sur le New York Stock Exchange (bourse de valeurs de New York) ou en vertu d'autres **Opérations Couvertes**; et/ou
- (b) acheté ou de toute autre manière acquis des titres de créance émis par Petrobras, PifCo et/ou PGF, dans le cadre d'**Opérations Couvertes**, directement dans, conformément à et/ou susceptibles d'être liées à une offre publique du 13 mai 2013 enregistrée aux États-Unis et/ou une offre publique du 10 mars 2014 enregistrée aux États-Unis avant que Petrobras n'ait mis à disposition de ses détenteurs de titres, de manière générale, un compte de résultat couvrant une période d'au moins douze mois débutant après la date d'entrée en vigueur des offres (le 11 août 2014 dans le cas de l'offre publique du 13 mai 2013 et le 15 mai 2015 dans le cas de l'offre publique du 10 mars 2014).

Aux fins des Règlements, « **Opération Couverte** » signifie toute opération qui répond à l'un quelconque des critères suivants :

- (i) toute opération sur un Titre de Petrobras inscrit aux fins de négociation sur le New York Stock Exchange (« NYSE »);
- (ii) toute opération sur un Titre de Petrobras compensée et réglée par

l'intermédiaire de l'inscription en compte courant de la Depository Trust Company; ou

- (iii) toute opération sur un Titre de Petrobras à laquelle s'appliquent les lois des États-Unis sur les valeurs mobilières, y compris le cas échéant en vertu de la décision de la Cour suprême dans l'affaire *Morrison contre National Australia Bank*, 561 U.S. 247 (2010).

La définition complète du Groupe de Règlement, ainsi que des listes intégrales des titres de Petrobras éligibles pour répondre aux critères (i), (ii) et (iii) sont disponibles à : [www.PetrobrasSecuritiesLitigation.com](http://www.PetrobrasSecuritiesLitigation.com).

**Que prévoient les Règlements?** Petrobras, les Intimés souscripteurs et PwC Brésil ont accepté des Règlements d'une valeur combinée de 3 milliards USD (3 000 000 000,00 USD). La proposition de règlement peut procurer un paiement en espèces selon : les titres que vous avez achetés ou acquis, le nombre de titres éligibles que vous avez achetés ou acquis et la date à laquelle vous avez acheté ou acquis les titres éligibles.

**Comment puis-je obtenir un paiement?** Pour recevoir un paiement, vous devez soumettre une Preuve de réclamation présentée ou postée au plus tard le **9 juin 2018**, le cachet de la poste faisant foi. Rendez-vous sur le site Web et remplissez une Preuve de réclamation en ligne ou téléchargez-en un exemplaire et soumettez-le par voie postale.

**Quelles sont mes autres options?** Si vous ne souhaitez pas être juridiquement lié par le Règlement, vous devez vous en exclure en soumettant un Formulaire de demande d'exclusion écrit de sorte qu'il soit reçu au plus tard le **27 avril 2018**. Si vous ne vous excluez pas, vous renoncerez à toute réclamation que vous pourriez avoir à l'encontre de Petrobras, des Intimés souscripteurs, de PwC Brésil et de certaines autres Parties exonérées. Vous pouvez vous opposer au Règlement en soumettant une opposition écrite de sorte qu'elle soit reçue au plus tard le **11 mai 2018**. Vous ne pouvez pas à la fois vous exclure du Règlement et formuler une opposition à son encontre.

**L'Avis plus long disponible sur le site Web indiqué ci-dessous explique comment s'exclure ou formuler une opposition.** Le tribunal tiendra une Audience de Règlement le **4 juin 2018** pour examiner l'éventuelle approbation du Règlement et une demande d'honoraires d'avocats pouvant atteindre 9,5 % du Montant total du Règlement, soit 285 000 000,00 USD, et une indemnité compensatrice pouvant atteindre 400 000 USD pour les Représentants du Groupe. Vous pouvez comparaître à l'Audience de Règlement, soit en personne soit en étant représenté par un avocat engagé par vos soins, mais vous n'y êtes pas obligé. Pour plus de renseignements, y compris sur la mesure réparatoire, l'éligibilité et la renonciation aux réclamations, appelez le numéro ou consultez le site Web ci-dessous.

1-855-907-3218

[www.PetrobrasSecuritiesLitigation.com](http://www.PetrobrasSecuritiesLitigation.com)

**MECHANICAL SPECIFICATIONS**

File Name: PTB_Les Affaires	Body Copy Font Size/Leading: 9.2/10.2
Publication: Les Affaires	Total Word Count: 782
Ad Unit: 4.9" x 12.5"	Create Date/Time: 2/28/18 @ 2:40 PM PT
Headline Font: Calibri	Operator: TOC
Headline Font Size/Leading: 14/16	Last Edit Time: 3/14/18 @ 8:48 AM PT
Body Copy: Times LT Std	Operator: TOC